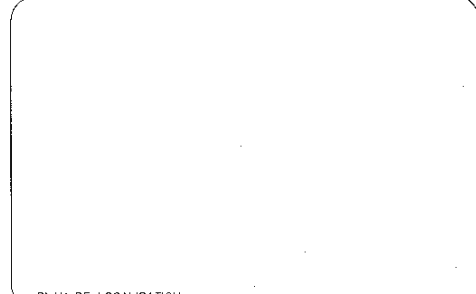


LÉGENDE	
	PÉRIMÈTRE DE LA ZONE D'INTERDICTION DE FUMER À L'EXTÉRIEUR.

LÉGENDE				
ARTICLE	EXISTANT	PROJETÉ	ARTICLE	EXISTANT
PLAN				
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE			CABLE AÉRIEN (BELL CANADA)	ABC
CONDUITE D'EAU PLUVIALE			CONDUITE (BELL CANADA)	BC
CONDUITE D'EAU FROIDE			CABLE UNDER BELL CANADA	BC
CONDUITE DE REJOUILLISSEMENT			CABLE AÉRIEN (ÉLECTRO-ÉNERGIE)	AIG
CONDUITE D'ÉGOUT VERTICALE			CONDUITE (ÉLECTRO-ÉNERGIE)	IG
FOUSSE			CONDUITE DE GAZ	G
ACCROTTEMENT			MAIRE DE LUT	L
PANNE			LIGNE DE TERRE	TL
TROUSSEAU			LIGNE DE COURTE	CL
BORNE			LIGNE DE FER	LF
POSTEAU			RAIF DE TAILLIS	RT
BOVIERE DE RUE			RAIF DE TAILLIS	RT
CLÔTURE DE VÉGÉTATION			RAIF DE TAILLIS	RT
CLÔTURE			RAIF DE TAILLIS	RT
RAVINE D'ÉGOUT			RAIF DE TAILLIS	RT
RAVINE			RAIF DE TAILLIS	RT
ARBRE ISOLÉ			RAIF DE TAILLIS	RT
ÉGOUT SANITAIRE			RAIF DE TAILLIS	RT
ÉGOUT PLUVIAL			RAIF DE TAILLIS	RT
PASSAGE			RAIF DE TAILLIS	RT
ENTRÉE ET MARQUE D'ADRESSE			RAIF DE TAILLIS	RT
ÉQUIPEMENT DE VIVANT D'ADRESSE			RAIF DE TAILLIS	RT
BOISÉ-ÉCRAN			RAIF DE TAILLIS	RT
BOISÉ DE DÉCHETS			RAIF DE TAILLIS	RT
LAMPADAIRE DÉCORATIVE			RAIF DE TAILLIS	RT
LAMPADAIRE À POTERIE SIMPLE			RAIF DE TAILLIS	RT
LAMPADAIRE À POTERIE DOUBLE			RAIF DE TAILLIS	RT
FILE DE CÉLÉSTION			RAIF DE TAILLIS	RT
POSTEAU ET HAUBAN			RAIF DE TAILLIS	RT
PROFIL				
PANNE			TERRAIN NATUREL	NT
INFRASTRUCTURE			RDC	RDC
CONDUITE D'ÉGOUT			SCHÉMAS, PLANS	SP
CONDUITE D'ADRESSE			D'ÉCRÉPIMENT	DE



REVISIONS			
No	Révisé le	Noté	Approuvé
1	20 sept. 2001	AMZ FOUR APPROBATION	A. L.
2			L. P.

N.B.
 L'entrepreneur devra, avant de commencer tout travail:
 1) vérifier toutes les dimensions des mesures et les
 2) vérifier toutes les données sur le chantier et les
 3) garantir l'exactitude de toutes les données et les
 4) approuver toutes les données.

BOISBRIAND
 740, ch. de la Grande-Côte, J7E 4H4
 TEL: (514) 353-1000
 FAX: (514) 353-1001
 INFO: (514) 353-1002

B.M.

BOISBRIAND
 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
 ET DU GÉNIE
 740, ch. de la Grande-Côte, J7E 4H4

CONTRAIT: RV-501-7
 RÉGLEMENT: RV-501-7

DESCRIPTION: COMPLEXE JEUNESSE DÉLIMITATION DE LA ZONE NON-FUMEUR			
RELEVÉ PAR:	PRÉPARÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:	
	A. L.	L. PRUD'HOMME	
DESSINÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:	DATE:	
S. G.	A. LAPOINTE	SEPT. 2001	
No DAD:	DOSSIER:	REVISION:	FOLIOLET:
COMPLEXE...			1 DE 1